



FICHE DIPLÔME

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

Titulaire du CAP Métiers de la Coiffure

Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure maîtrise les techniques avancées de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il est compétent pour l'hygiène capillaire, réalise les coupes et la mise en forme des cheveux. Sous la supervision d'un responsable, il est également habilité à réaliser des colorations et des permanentes.

- **Accueil des clients :** Il assure un accueil professionnel et est capable de conseiller efficacement la clientèle.
- **Gestion du salon :** Il contribue à la gestion des stocks, à l'organisation et à l'aménagement du salon, ainsi qu'à la planification des rendez-vous.



Formation hybride en
présentiel et à distance

Niveau de sortie
3 (CAP)

Code RNCP : 39266

PRÉ-REQUIS : Avoir 15 ans et plus ou sortie de 3ème

Délais et modalités d'accès :

Intégration sur candidature et tout au long de l'année.

OBJECTIFS :

Entretenir et embellir la chevelure.
Respecter la réglementation et les normes en vigueur.
Adopter des comportements et des attitudes conformes,
en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous.
Utiliser des produits capillaires conformes à la
réglementation.
Utiliser des outils informatiques et des logiciels
professionnels.
Adopter une démarche respectueuse de l'environnement.

COMPÉTENCES VISÉES :

Réaliser les techniques de base d'hygiène et de soins
capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de
coiffage sur une clientèle féminine et masculine.
Accueillir de la clientèle ;
Conseiller et faire de la vente de service et de produits.

DURÉE :

Aménageable en 1 an

480 heures en hybride
30 heures coaching
120 heures en présentiel
300 heures en distanciel

TARIFS :

4200 euros

PUBLIC :

Jeunes sortant de 3ème toutes
catégories. Adultes en reconversion
professionnelle
Nous consulter pour les autres publics.

ACCESSIBILITÉ :

Nos locaux sont accessibles aux
personnes à mobilité réduite; pour toute
demande spécifique, notre référent
handicap est à votre disposition.
Formation ouverte aux personnes en
situation de handicap sauf restriction
liée à l'invalidité et/ou contre-indication
médicale.

LIEU DE FORMATION :

Distanciel et présentiel Cannes, St
Raphael, Draguignan (PACA)

COIFFURE ACADEMY

École de formation en coiffure 267, chemin de la Vigne Blanche –

83830 Bargemon ☎ : 06 84 33 65 55

Email : ca-var@coiffureacademy.com –

Site : coiffureacademypaca.com SIRET : 418 531 943 000 45 –

NDA : 938 308 267 83 Exonérée de TVA – Article 261-4-4° du CGI

PROGRAMME DE FORMATION :



Réaliser des prestations de coiffure :

- Élaborer un diagnostic.
- Mettre en oeuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire.
- Maîtriser des techniques de coiffure :
 - Coupe (femme, homme)
 - Couleur (coloration et effet de couleur)
 - Forme (mise en forme temporaire ou durable par enroulage, coiffage)
- Réaliser des techniques spécifiques telles que la coiffure événementielle et l'entretien pilo-facial.



Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise :

Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous.

Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires.

Contribuer à l'activité de l'entreprise.

Sciences Appliquées

Technologie

MÉTHODES :

Formation Professionnelle en Coiffure

Cette formation en coiffure a été élaborée pour offrir aux participants l'opportunité de développer une expertise technique approfondie, tout en profitant d'un suivi personnalisé. Elle associe apprentissage à distance, coaching individuel et séances en présentiel pour garantir une montée en compétences rapide et immédiatement applicable en salon.

Des supports pédagogiques variés sont mis à disposition des apprenants tout au long de la formation : cours au format PDF, synthèses de cours, fiches de révision, fiches techniques, contenus visuels, quiz, évaluations et classes virtuelles. Un suivi individualisé est également assuré afin d'accompagner chaque apprenant dans sa progression et la réussite de son parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Modalités d'Évaluations Intermédiaires et Finales Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives organisées en centre de formation et en distanciel permettent d'évaluer la progression de chaque apprenant. Des bilans semestriels offrent l'occasion de faire des synthèses à des moments clés du parcours. À la fin de la formation, si le candidat réussit les épreuves d'examens définies par le Ministère, il valide son diplôme.

En cas d'échec à la certification globale, le candidat a la possibilité d'obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, valables pour une durée de cinq ans.

« Les apprenants effectuent eux-mêmes leur inscription aux épreuves du CAP Coiffure auprès de leur rectorat, en qualité de candidats libres. Il leur appartient de respecter le calendrier académique ainsi que les modalités d'inscription en vigueur. »

ÉQUIVALENCES & PASSERELLES :

Certaines de nos formations permettent des passerelles d'une formation à l'autre en aménageant les parcours.

DÉBOUCHÉS :

Débouchés
professionnels : Coiffeur

Secteurs d'activités : Salons de
coiffure Etablissements de
soins Milieu du spectacle et de
la Mode

SUITE DE PARCOURS POST DIPLÔME :

Brevet Professionnel Coiffure Mention complémentaire
Coiffure (CS) Coupe Couleur
Bac Pro métiers de la coiffure Bac Pro Perruquier
Posticheur BP Coiffure BTS Coiffure